

Demande d'un contrôle vente

Assainissement autonome

- Accès rapides
 - Je dois faire des travaux
 - Les aides
 - Demande d'un contrôle vente
 - Qu'est-ce que le contrôle périodique ?

DEMANDEZ LE CONTRÔLE DE VOTRE assainissement autonome pour une vente

 Nous vous rappelons que pour tout contrôle, votre filière doit être accessible.

Nous devons pouvoir accéder sans dégagement à la fosse, aux regards et à l'éventuel exutoire.

Merci de nous fournir le maximum de documents liés à la filière, facture de vidange, étude de filière, facture de travaux, plan et photos...

Nom, prénom du demandeur*

N° de contrat si déjà créé

Téléphone*

Votre adresse e-mail*

Adresse résidence principale*

Adresse du lieu d'intervention (si différente de l'adresse principale)*

N° cadastre*

Agence en charge de la vente

Interlocuteur*

Téléphone*

Adresse e-mail*

Notaire en charge de la vente

Interlocuteur*

Téléphone*

Adresse e-mail*

CAPTCHA

Privacy*

J'ai lu et j'accepte la politique de protection des données personnelles de la Régie des Eaux des Coëvrans en matière d'utilisation et de protection de mes données

Envoyer

Voici ce qu'on entend par filière accessible.







